Publication : lundi 13 février 2017 11:04

Répondant à Jean-Pierre Sueur qui lui avait adressé la lettre et la question écrite ci-jointes, Ségolène Royal lui a envoyé la lettre jointe pour lui transmettre le rapport qu'elle a fait établir par le Conseil général de l'environnement et du développement durable – CGEDD – qui assume dans son ministère la mission d'inspection générale.

Ce rapport procède à une analyse très précise de l'inondation de l'A10 en mai/juin derniers, ainsi que d'autres équipements et infrastructures – dont le Centre pénitentiaire de Saran et fait une série de recommandations.

Jean-Pierre Sueur se réjouit de l'existence de ce rapport. Il sera extrêmement vigilant quant à la mise en œuvre effective de l'ensemble des recommandations, très précises, qu'il contient.

Lire :

>> La lettre de Jean-Pierre Sueur et la réponse de Ségolène Royal

>> La question écrite et la réponse

>> Le rapport du CGEDD

Dans la presse :

>> La République du Centre

>> Apostrophe 45

>> Mag Centre

>> France Bleu Orléans

>> France 3 Centre-Val de Loire

Phoca PDF